

Conservatoire Botanique National
Méditerranéen



L'antenne Languedoc-Roussillon du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles et le syndicat mixte RIVAGE Salses-Leucate proposent un stage d'environ 6 mois basé à Montferrier sur Lez (34).

Structures d'accueil

Le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

Le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles a été créé en 1979 par arrêté ministériel au sein du Parc national de Port-Cros.

Conformément au code de l'environnement (Art. L414-10), ses missions sont les suivantes :

- Inventaire et connaissance de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels
- Conservation de ses éléments rares et menacés
- Appui scientifique et technique à l'État, aux établissements publics, aux collectivités territoriales et aux opérateurs qu'ils ont mandaté
- Sensibilisation du public et diffusion des données recueillies

Tout en étant ouvert sur l'extérieur via des programmes internationaux, le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles exerce ses activités sur son territoire d'agrément qui comprend les cinq départements de l'ancienne région Languedoc-Roussillon (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard et Lozère) et quatre départements de la région PACA (Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes). Afin d'être au plus proche du terrain et de ses partenaires, le Conservatoire possède en plus de son siège à Hyères une antenne à Montferrier sur Lez (pour l'ancienne région Languedoc-Roussillon) et un bureau à Antibes (pour le département des Alpes-Maritimes).

Le syndicat mixte RIVAGE Salses - Leucate

RIVAGE, le regroupement intercommunal de valorisation, d'aménagement et de gestion de l'étang de Salses-Leucate, regroupe les communes de Leucate, Caves, Treilles et Fitou dans l'Aude et dans les Pyrénées-Orientales : Salses-le-Château et la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée venant en représentation-substitution pour les communes de Barcarès, Opoul-Périllos, Saint-Hippolyte et Saint-Laurent-de-la-Salanque. Le syndicat a pour objet la gestion concertée et l'aménagement intégré de l'étang et des zones humides situées sur le périmètre du S.A.G.E. de l'étang de Salses-Leucate.

Les missions du Syndicat RIVAGE s'articulent autour de 3 principales actions :

- La révision du SAGE de l'étang de Salses-Leucate et l'animation du contrat d'étang,

- La mise en place d'un programme d'actions sur les zones humides (préservation, restauration et valorisation) sur le périmètre du SAGE,
- L'animation du Document d'Objectifs Natura 2000 sur les sites du complexe lagunaire de Salses-Leucate ainsi que sur le site « Château de Salses ».

Contexte

La directive européenne "Habitats-Faune-Flore" (92/43/CEE) a pour objectif de garantir le maintien des éléments nécessaires à la conservation des types d'habitats ou des espèces identifiées comme d'intérêt communautaire. L'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire est rendue obligatoire au niveau de chaque site Natura 2000, par la transposition en droit français du texte de la Directive « Habitats » (cf. Art. R. 414-11 du Code de l'environnement).

Bien que des travaux aient déjà été réalisés par le Muséum national d'Histoire naturelle, les connaissances en matière d'évaluation d'état de conservation sont loin d'être exhaustives. La DREAL Occitanie souhaite donc contribuer à la mise en place de méthodes d'évaluation pour quelques habitats jusqu'ici non traités. C'est le cas sur le littoral méditerranéen des habitats suivants : 2110 « Dunes mobiles embryonnaires » ; 2120 : « Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches) » ; 2210 : « Dunes fixées du littoral du *Crucianellion maritima* ».

Un premier travail, mené en 2017 sur le site Natura 2000 « La Grande Maïre », a permis de mettre en place différents indicateurs et d'aboutir à une évaluation de cet habitat. Il nous semble pertinent de tester ces indicateurs sur un autre site pour juger de leur validité dans un contexte différent et approfondir ce premier travail. Ce sont les sites Natura 2000 « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » qui ont été retenus pour poursuivre la démarche entamée.

Objectif du stage

Mise en place et test d'indicateurs permettant d'évaluer, à l'échelle d'un site Natura 2000, l'état de conservation des habitats 2110 « Dunes mobiles embryonnaires » ; 2120 : « Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches) » ; 2210 : « Dunes fixées du littoral du *Crucianellion maritima* » dans un contexte méditerranéen.

Les principales étapes du stage seront les suivantes :

- analyse critique de la bibliographie et des travaux précédents ;
- élaboration d'une stratégie d'évaluation des différents habitats et choix des indicateurs ;
- mise en pratique des indicateurs sur le terrain ;
- analyse des données recueillies et propositions pour une appréciation et application globale de la méthode à l'échelle du site.

Profil recherché

- Étudiant en Master 2 (ou équivalent)
- Pratique de la botanique (utilisation d'une flore)
- Maîtrise des outils bureautiques standards et du SIG
- Connaissances en statistiques / analyse des données
- Motivation, autonomie, rigueur
- Permis b indispensable

Conditions

L'encadrement sera assuré par Olivier Argagnon (Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles) avec l'appui de Julien Robert (syndicat mixte RIVAGE Salses-Leucate).

D'une durée d'environ 6 mois, le stage sera basé dans les locaux de l'antenne Languedoc-Roussillon du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, situés près de Montpellier : Parc scientifique Agropolis – B7 ; 2214, boulevard de la Lironde ; 34980 Montferrier sur Lez.

De fréquents déplacements sur le territoire des sites Natura 2000 « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » (à cheval sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales) sont à prévoir.

Le stagiaire sera indemnisé selon la législation en vigueur et ses frais de déplacement lui seront remboursés.

Modalités de candidature

CV et lettre de motivation à envoyer à o.argagnon@cbnmed.fr avant le 15 janvier 2018.

Pour tout renseignement contacter Olivier Argagnon (Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles) au 04 99 23 22 11